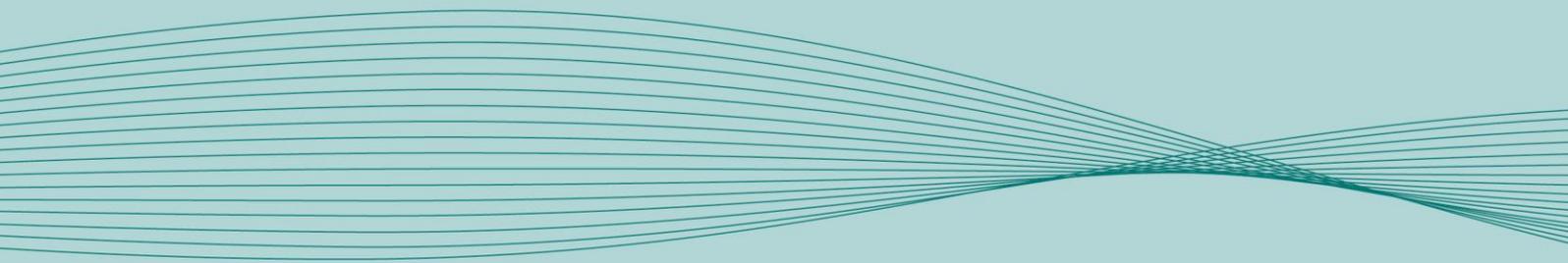




LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL

2017



INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Agence de Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République - BP 1758
98845 Nouméa Cedex
Tél. +687 27 58 22
Fax +687 27 65 53

Siège social

115, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. +33 1 42 97 07 00
Fax +33 1 42 97 06 44

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------------------------------|----|
| 1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE | 3 |
| 1-1 Synthèse | 3 |
| 1-2 Compte de transactions courantes | 4 |
| 1-3 Compte financier | 12 |
| 2 LES TABLEAUX STATISTIQUES | 15 |
| 3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS | 18 |
| 3-1 Principes généraux de la balance des paiements | 18 |
| 3-2 Concepts et définitions clés | 19 |
| 3-3 Sources statistiques | 20 |
| 3-4 Principales rubriques de la balance des paiements | 21 |

Encadrés

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Encadré 1 - Les versements publics nets | 11 |
| Encadré 2 - Les révisions des données antérieures de la balance des paiements..... | 14 |

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1-1 Synthèse

L'économie calédonienne en 2017 marque une amélioration par rapport au rythme fortement ralenti de 2016, et semble sortir de la période aigüe de la crise du nickel. La nette amélioration des fondamentaux du marché du nickel donne un nouvel éclairage aux perspectives de l'économie. Les métallurgistes nous alertent sur la situation durablement fragile de leur activité, en dépit des résultats tangibles de leurs efforts d'amélioration de la productivité.

L'indicateur du climat des affaires, tiré précisément par des niveaux de production miniers et métallurgiques records, retrouve ainsi en fin d'année son niveau de début 2015. L'année 2017 reste néanmoins globalement une année d'activité ralentie. L'investissement des entreprises ne se redresse qu'en fin d'année, sous l'effet de plusieurs déblocages de crédits importants, et rejoint une conjoncture toujours dynamique de l'investissement immobilier. La consommation des ménages, principale source de croissance pour une partie importante de l'économie, stagne par rapport à une année 2016 déjà peu favorable.

Après +0,5 % en 2016, le produit intérieur brut progresse de 1,0 % en volume. L'estimation en valeur du PIB augmente de 2,7 % et dépasse le seuil de 1 000 milliards de F CFP.

Amélioration du déficit courant

Le solde des transactions courantes enregistre un déficit de 61 milliards de F CFP en 2017, soit 26 milliards de F CFP de moins qu'en 2016. Ce déficit correspond à 6 % du PIB, contre 9 % en 2016. L'amélioration du déficit provient essentiellement de la réduction du déficit des biens et de la progression de l'excédent des revenus.

Dans un contexte plus favorable aux échanges de biens, le déficit commercial diminue pour s'établir à 87 milliards de F CFP. Le solde des échanges de biens bénéficie d'une importante croissance des exportations (+15,0 %) liée au fort dynamisme du secteur du nickel (meilleure orientation des cours à la fin de l'année 2017 et augmentation des volumes exportés). Les importations de biens augmentent (+1,9 %), tirées par les produits énergétiques et les produits de l'industrie chimique.

Tableau 1 Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

| En millions de F CFP | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|------------------|
| Compte des transactions courantes (I) dont | -135 223 | -86 761 | -60 999 |
| Biens | -143 454 | -103 788 | -86 754 |
| Services | -67 015 | -59 278 | -58 960 |
| Revenus | 53 194 | 52 057 | 56 965 |
| Transferts courants | 22 051 | 24 249 | 27 750 |
| Compte de capital (II) | 303 | -1 317 | -792 |
| Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II) | -134 920 | -88 078 | -61 791 |
| Compte financier dont | 122 123 | 106 206 | 72 003 |
| Investissements directs (IV) | 123 923 | 55 272 | 60 931 |
| Investissements de portefeuille (V) | -2 793 | -3 625 | -1 898 |
| Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V) | -13 789 | -36 432 | -2 758 |
| Autres investissements | 993 | 54 560 | 12 970 |
| Erreurs et omissions | 12 797 | -18 128 | -10 212 |
| <i>Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2012)</i> | <i>964 809</i> | <i>982 500</i> | <i>1 010 000</i> |

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

Le déficit des échanges de services se maintient à 59 milliards de F CFP mais cache des évolutions contrastées par poste. Ainsi, la dégradation du solde des services financiers, de construction, de communication, d'assurances et des administrations publiques (-8,4 milliards de F CFP) se compensent en partie par une forte amélioration du solde des « autres services aux entreprises » (+6,3 milliards de F CFP). En particulier, les loyers et redevances d'assistance technique versés à l'extérieur ont diminué 3,7 milliards de F CFP entre 2016 et 2017.

La balance des revenus, qui présente le solde des rémunérations des salariés versés et reçus et des revenus des investissements, dégage un excédent de 57 milliards de F CFP, en progression de 9,4 % sur un an. Cette hausse est notamment imputable à la diminution des revenus des investissements (dividendes, bénéfices, intérêts, etc.) distribués à l'extérieur du territoire. En parallèle, le solde des transferts courants, constitué principalement des transferts des administrations publiques s'établit à 27,8 milliards de F CFP.

Baisse des investissements nets entrants

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux à hauteur de 72 milliards de F CFP, soit 34 milliards de F CFP de moins qu'en 2016.

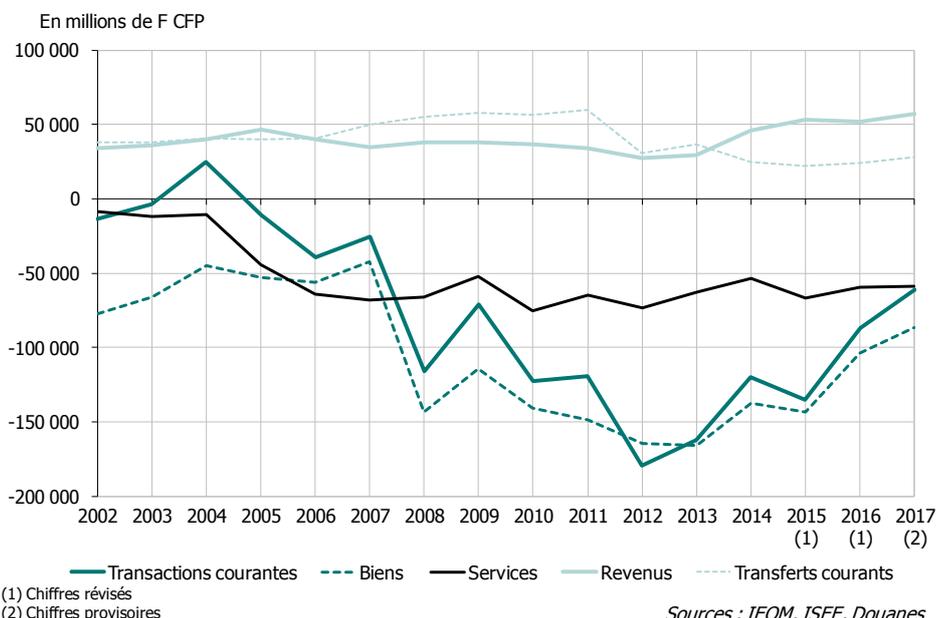
Le solde créditeur des investissements directs se redresse à 61 milliards de F CFP, après 55 milliards de F CFP l'année précédente. Le besoin de capitaux étrangers affectés aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis 2013 en raison, d'une part, d'une baisse des dépenses liées à la fin de la phase de construction des usines et, d'autre part, de recettes générées par les ventes des produits dans une phase de montée en charge des nouvelles usines. Ces investissements directs entrants restent cependant relativement élevés, puisqu'ils retranscrivent essentiellement le renflouement d'exercices déficitaires par les opérateurs métallurgiques ainsi que des investissements comme la reconstruction du four de KNS. Ils sont, en majorité, répartis géographiquement entre la France, le Canada et la Suisse, représentant ainsi la structure de l'actionariat historique des trois sites métallurgiques du territoire.

Les investissements de portefeuille, qui concernent en Nouvelle-Calédonie uniquement les achats ou ventes par des résidents de titres émis hors de la collectivité, affichent de nouveau des sorties nettes de 1,9 milliard de F CFP en 2017, après 3,6 milliards en 2016. Depuis 2014, les résidents procèdent à des achats de titres émis par des non-résidents supérieurs à leurs cessions, reconstituant progressivement leur portefeuille-titres alors que, sur la période 2008-2013, leurs ventes étaient supérieures à leurs achats.

Les « autres investissements », qui retracent les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire (Institut d'émission d'outre-mer compris), des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), se soldent par des entrées nettes de 13 milliards de F CFP en 2017, après 55 milliards de F CFP en 2016.

1-2 Compte de transactions courantes

Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes

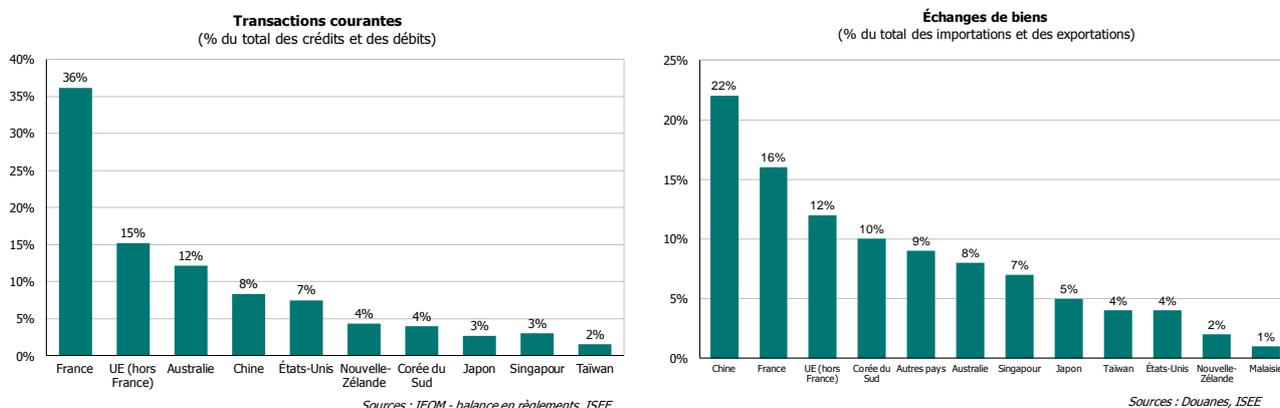


Le déficit du compte de transactions courantes continue de se redresser en 2017 pour s'établir à 61 milliards de F CFP, après 87 milliards de F CFP en 2016. Cette amélioration résulte principalement d'une réduction de 17 milliards de F CFP du déficit de la balance commerciale. Le déficit de la balance des services reste stable par rapport à 2016, à 59 milliards de F CFP. Le solde excédentaire des revenus (57 milliards de F CFP) et des transferts courants (28 milliards de F CFP) augmente de 9,4 % et 14,4 % respectivement.

La France métropolitaine, principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, représente plus d'un tiers de ses transactions courantes (36 %) et 16 % de ses échanges de biens en 2017. Elle est suivie par les autres pays de l'Union européenne (respectivement 15 % et 12 %), puis par l'Australie (12 % et 8 %).

En revanche, le poids des pays de la zone Asie dans les seuls échanges de biens est de plus en plus important en raison d'une hausse des exportations de ferronickels (+19,0 % sur un an) et de minerais de nickel (+24,2 %). En particulier, la Chine devient le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie en termes d'échanges de biens, suite à une forte progression des exportations de ferronickels (+64,9 % sur un an). La Nouvelle-Calédonie entretient des échanges commerciaux de plus en plus soutenus avec la Chine, la Corée du Sud, Singapour et Taïwan. Ainsi, les pays de la zone Asie concentrent au total 20 % des transactions courantes avec le territoire (contre 18 % en 2016) et 49 % des échanges de biens (contre 45 % en 2016).

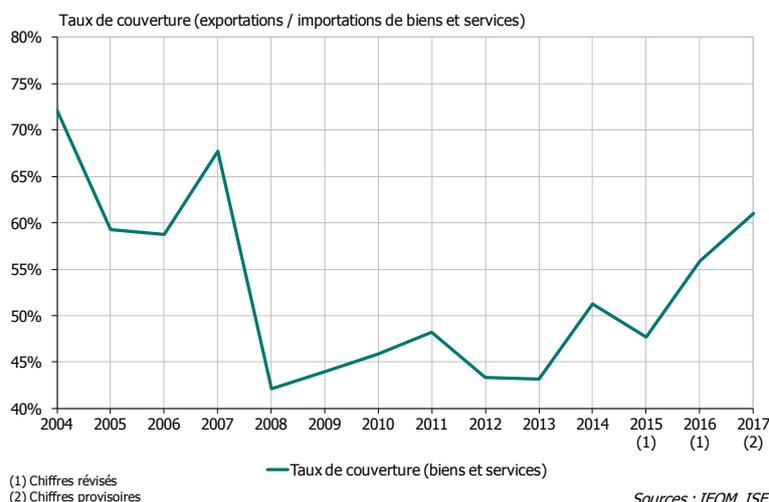
Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2017



1-2-1 Biens et services

L'année 2017 est marquée par un accroissement des échanges de biens, plus prononcé pour les exportations (+15,0 %) que les importations (+1,9 %). Les importations et les exportations de services diminuent de manière similaire (-0,7 % et -0,8 % respectivement), conduisant ainsi à une stabilité du déficit de la balance des services. Dans l'ensemble, les importations de biens et services enregistrent une progression de 4 milliards de F CFP (+1,1 % en un an) et les exportations de 21 milliards de F CFP (+10,3 %), en lien avec la hausse des cours du nickel. En conséquence, le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore, atteignant ainsi 61,7 % après 55,9 % en 2016, soit le niveau le plus élevé depuis dix ans.

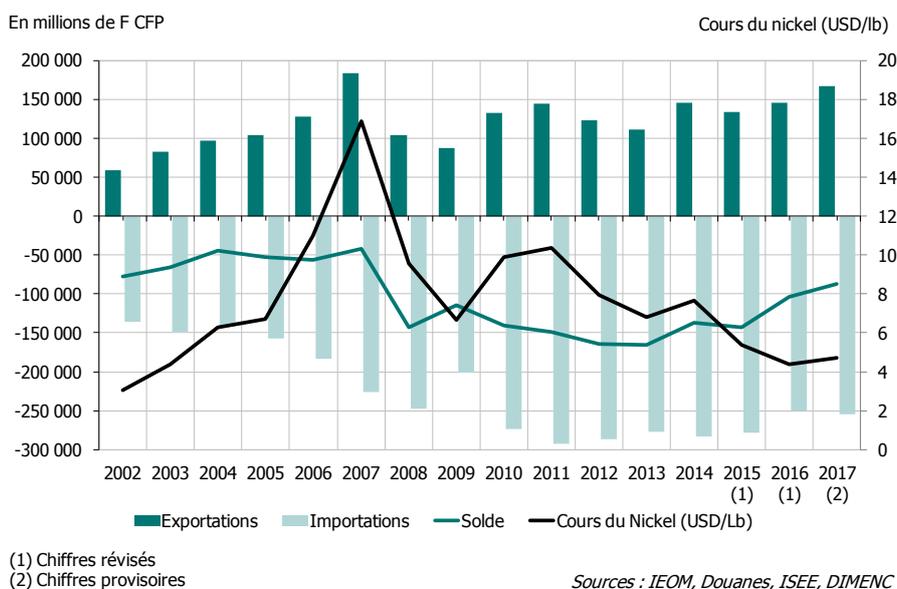
Graphique 4 Taux de couverture



1-2-1-1 Biens

L'augmentation plus prononcée des exportations par rapport aux importations entraîne une nette amélioration de la balance commerciale : le déficit s'établit désormais à 87 milliards de F CFP en 2017, après 104 milliards de F CFP en 2016. Le renforcement des exportations (+22 milliards de F CFP), rendu possible grâce à la montée en charge des usines métallurgiques et à des cours du nickel plus favorables s'accompagne d'une légère croissance des importations (+5 milliards de F CFP), notamment d'énergie et de produits de l'industrie chimique.

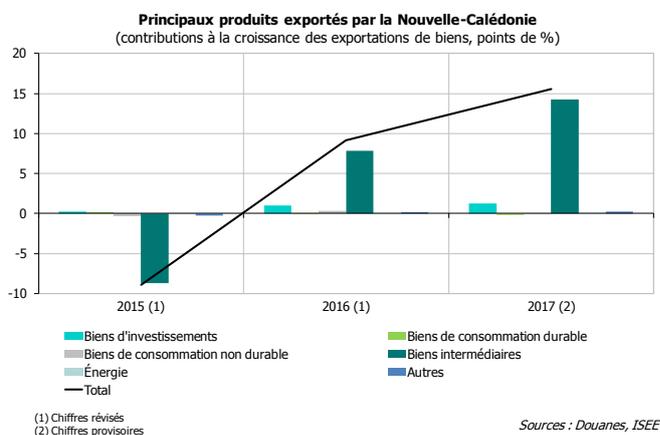
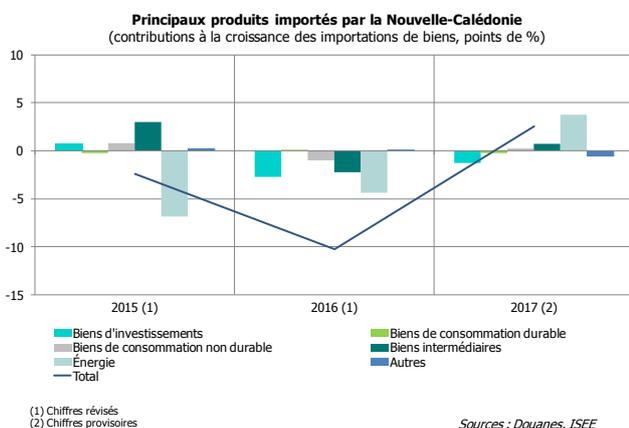
Graphique 5 Évolution des échanges de biens



Les importations de marchandises générales s'élèvent en 2017 à 254 milliards de F CFP (25 % du PIB). Après un recul prononcé l'année précédente (-10,2 %), elles progressent de 2,5 % sur l'année.

Les importations de produits énergétiques, qui représentent plus d'un cinquième des importations calédoniennes, enregistrent la plus forte croissance sur un an (+21,5 %), suite à l'augmentation sensible des cours du pétrole et du charbon sur la période et de la production de nickel (+2,9 % en volume) qui nécessite d'importants apports en énergie primaire. Les importations de biens intermédiaires, après un recul de 9,2 % en 2016, reprennent une orientation favorable et augmentent de 2,8 %, soutenues par une hausse des produits de l'industrie chimique de 10,9 %.

Graphiques 6 et 7 Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations



En revanche, les importations de biens d'investissements continuent de se réduire (-4,6 %), notamment celles de machines et d'équipement (-9,2 %). Cette baisse progressive est liée à la fin des grands projets (équipements induits des mines et de la métallurgie, mais aussi du Médipôle¹) et ce, en dépit d'investissements exceptionnels en 2016² et 2017 dans le domaine des transports aériens. Les importations de biens de consommation durables connaissent également un repli et se contractent de 7,0 % tandis que les importations de biens de consommation non durables se redressent de 1,0 %.

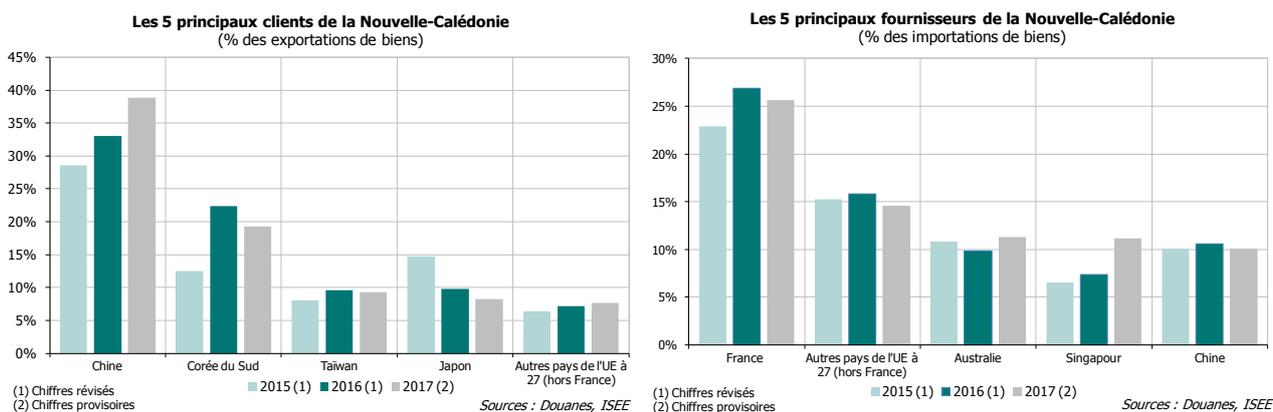
Les exportations calédoniennes de marchandises générales continuent de s'accroître pour s'élever à 169 milliards de F CFP (17 % du PIB), soit une progression de 15,6 % par rapport à 2016.

À la faveur de cours internationaux plus favorables et de la progression du volume de minerai extrait (+7,3 %), la valeur totale des exportations de minerai de nickel repart à la hausse (+22,9 % après -7,8 % en 2016). Les autorisations d'exportations de latérites accordées à certains petits mineurs calédoniens en direction de la Chine ont permis de relancer l'extraction. Concernant les saprolites, les exportations vers le Japon diminuent pour la seconde année consécutive (-7,7 %) et celles destinées à approvisionner l'usine SNNC en Corée du Sud poursuivent leur hausse (+9,3 %).

Avec la montée en puissance de l'usine Vale-NC, les exportations d'oxyde de nickel et de carbonate de cobalt sont en hausse en 2017, respectivement de 4,0 % et 69,3 %. Celles de Nickel Hydroxyde Cake, produit d'attente, augmentent de 30,4 %. Les ventes de ferronickels progressent de 17,7 %, tandis que celles de mattes sont désormais nulles, suite à l'arrêt complet de la chaîne de production dédiée de la SLN.

Loin derrière les produits du nickel, les ventes de produits de la mer reculent de 3,0 %. Les exportations de crevettes, qui représentent un peu moins de deux tiers des exportations des produits de la mer, perdent 4,1 % en valeur et 4,6 % en volume.

Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens



L'Union européenne reste le principal fournisseur de la Nouvelle-Calédonie en 2017, avec 26 % de part de marché pour la France, et 15 % pour l'ensemble des autres pays de l'Union. Les principaux produits importés sont : produits alimentaires, produits chimiques, métaux, matériel de transport et machines, appareils et matériel électrique. Les importations en provenance de France reculent de 2,4 % sur l'année et s'établissent à 69 milliards de F CFP.

L'Australie, à l'origine de 11 % des importations, devient le deuxième partenaire commercial du territoire (30 milliards de F CFP). Les flux en provenance de ce territoire progressent de 17,1 % suite à d'importantes fournitures d'hydrocarbures et de charbon. Les importations en provenance de Singapour, d'une valeur de 30 milliards de F CFP, sont composées essentiellement de produits pétroliers. Elles progressent de 56 %, ce qui positionne ce pays comme troisième fournisseur du territoire.

La Chine consolide sa place de premier client du territoire en comptabilisant, à elle seule, plus de 39 % du total exporté. Sa part de marché a ainsi été multipliée par quatre en dix ans. Les exportations vers la Chine,

¹ Le coût de la construction du nouveau centre hospitalier s'élève à 58,5 milliards de F CFP, dont 50 milliards pour le bâtiment principal.

² En décembre 2017, la compagnie aérienne Air Calédonie International a acheté deux nouveaux avions pour un montant total de 4,3 milliards de F CFP. En décembre 2016, la compagnie avait déjà acheté deux nouveaux avions pour un total de 4,8 milliards de F CFP.

d'une valeur de 66 milliards de F CFP, augmentent en effet de 35,8 % sur l'année grâce à la progression des produits métallurgiques de l'usine Vale-NC, dont le carbonate de cobalt (+14,1 %). Les ventes de ferronickel vers la Chine se redressent elles aussi fortement (+64,9 %), après avoir diminué de 14,5 % en 2016, ainsi que les ventes de carbonate de cobalt (+14,1 %).

Les exportations vers la Corée du Sud, deuxième pays destinataire, s'établissent à 33 milliards de F CFP, en recul de 0,5 % par rapport à 2016. Les ventes de minerais de nickel et de carbonate de cobalt s'établissent à 16 milliards de F CFP et 2 milliards de F CFP respectivement. Néanmoins, ces augmentations ne permettent pas de compenser le repli des ventes de ferronickel (-59,6 %) vers ce pays.

Taïwan devient le troisième partenaire de la Nouvelle-Calédonie, avec des exportations de 16 milliards de F CFP (98 % de ferronickel), et le Japon rétrograde au quatrième rang (-2,5 % sur l'année), avec 14 milliards de F CFP d'exportations (46 % de minerais de nickel et 40 % de ferronickel).

1-2-1-2 Services

Le déficit des échanges de services est quasi inchangé en 2017 (58,9 milliards de F CFP) par rapport à 2016 (59,3 milliards de F CFP). Cette stabilité relative masque cependant des évolutions contrastées.

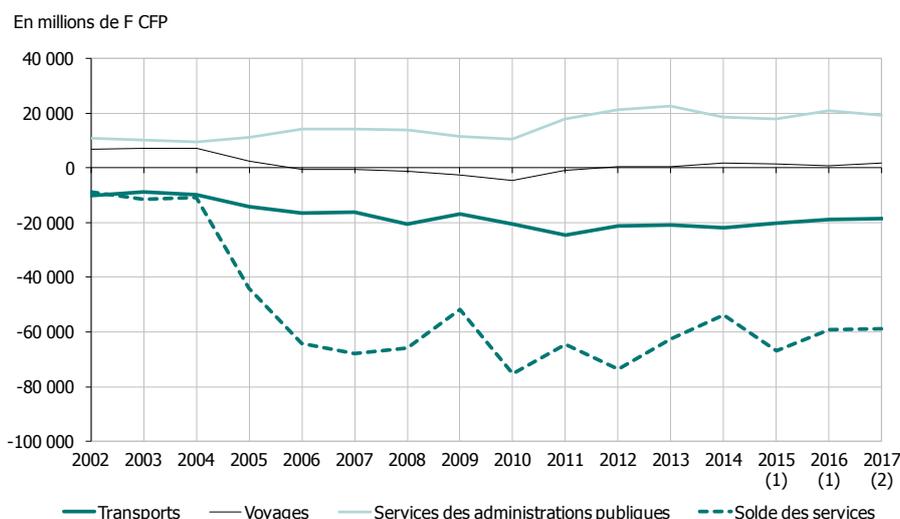
Le solde déficitaire des services de construction s'alourdit de 3 milliards de F CFP suite à la fin de la construction de la clinique Kuindo Magnin, projet porté par ICADE (promoteur immobilier non-résident) et Pôle Hospitalier Privé (PHP).

Au cours de la période, le déficit des services d'assurances se creuse de 1,3 milliard de F CFP (-24,7 %), en raison essentiellement d'une hausse des règlements versés par des résidents à des compagnies d'assurances non-résidentes. Près de 90 % de ces règlements sont versés vers la France et représentent environ trois quarts des débits des services d'assurances. Parallèlement, le déficit des services financiers s'accroît également, passant de -400 millions en 2016, à -1,5 milliard de F CFP en 2017.

En revanche, le solde des « autres services aux entreprises » affiche un déficit en recul de 6,3 milliards de F CFP sur un an. Cette amélioration s'explique principalement par une diminution de 9,4 % du déficit des services divers aux entreprises (-2,6 milliards de F CFP), de moindres redevances commerciales (-2 milliards de F CFP au débit) et d'une diminution des loyers sur biens meubles et immeubles (-1,8 milliard de F CFP au débit).

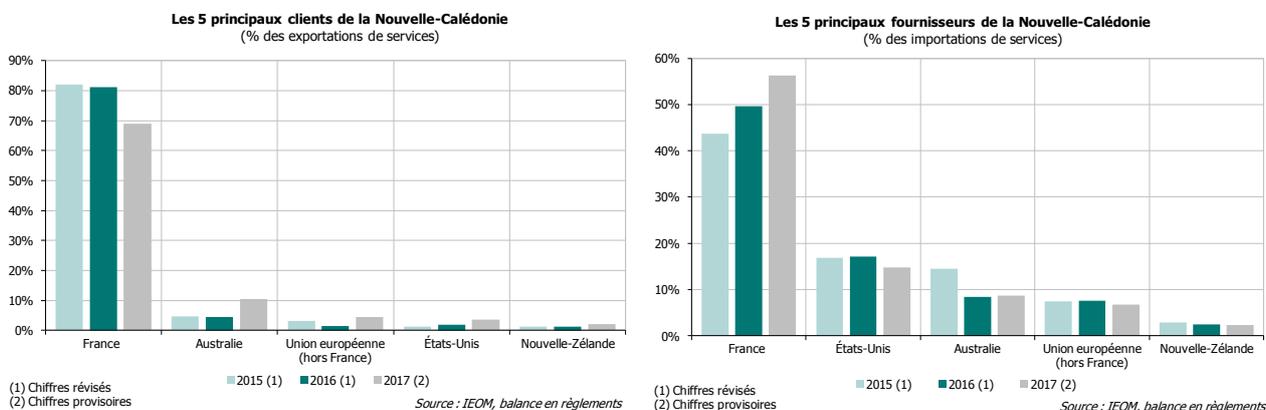
Enfin, le solde créditeur des services des administrations publiques se replie (-1,8 milliard de F CFP), en lien avec une baisse des dépenses civiles des administrations publiques (hors dépenses de personnel et d'intervention).

Graphique 10 Évolution des principaux soldes des services



La France consolide sa place de premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, avec 69 % des recettes (exportations) et 56 % des dépenses (importations), loin devant les États-Unis qui représentent 22 % des échanges totaux de services, principalement des importations de services liés aux locations d'équipements. L'Australie, à l'origine de 10 % des exportations et 9 % des importations de services, est le troisième partenaire du territoire.

Graphiques 11 et 12 Répartition géographique des échanges de services



• Les voyages

En 2017, le solde excédentaire de la balance des « voyages » connaît un doublement (1,8 milliard de F CFP, après 915 millions en 2016). Les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie (hors transport international) augmentent sensiblement (+5,6 %), sous l'effet d'un nombre croissant de touristes (+4,3 % sur l'année) à l'aéroport de Tontouta. Le nombre de croisiéristes est en recul (-3,2 %) alors que leurs dépenses en Nouvelle-Calédonie continuent de s'accroître (+4,8 %). En revanche, la dépense globale des résidents ayant séjourné à l'étranger progresse moins rapidement (+0,6 % après +5,1 % en 2016).

• Les transports

Le déficit des services de transport diminue légèrement en 2017 (-2,6 %). Cette évolution touche uniquement les transports maritimes (-4,7 %) dont le déficit s'améliore à 17 milliards de F CFP, en lien avec des recettes qui augmentent de manière plus importante (+44,3 %) que les dépenses (+1,8 %). L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expéditions hors du territoire, principalement de minerais et de produits de l'industrie du nickel. Les services de transports aériens affichent toujours un solde déficitaire qui se creuse, atteignant -1,4 milliard de F CFP (contre -1,0 milliard de F CFP en 2016) en raison de dépenses (escales, affrètements, maintenance, redevances sur trafic) en forte croissance (+6,1 %) par rapport aux recettes générées (+3,0 %).

1-2-2 Revenus

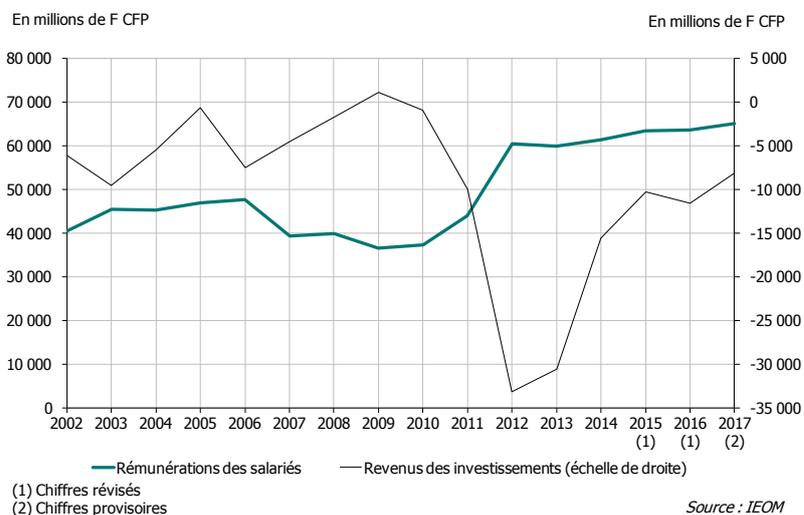
L'excédent de la balance des revenus progresse de 5 milliards de F CFP, pour atteindre 57 milliards de F CFP en 2017. Cette hausse est imputable à la réduction du déficit des revenus d'investissements (-3,4 milliards de F CFP) et à l'augmentation de l'excédent des rémunérations des salariés (+1,5 milliard de F CFP).

Le solde excédentaire des rémunérations des salariés s'établit à 65 milliards de F CFP en 2017. Le montant des salaires versés par des employeurs non-résidents à des salariés résidents se maintient à 66 milliards de F CFP. Représentant 17 % des crédits du compte de transactions courantes, ces flux proviennent quasi exclusivement de France et concernent pour l'essentiel les rémunérations d'agents des administrations publiques. Parallèlement, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents reculent de nouveau (-30,1 %) pour s'afficher à 1,3 milliard de F CFP.

Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent un solde déficitaire de 8,2 milliards de F CFP, après 11,6 milliards de F CFP en 2016. Les revenus des investissements distribués à l'extérieur de la collectivité se contractent de 14,5 % sur l'année après avoir progressé de 11,0 % en 2016 tandis que ceux reçus progressent de 7,0 %.

Le déficit des revenus d'investissements directs se contracte (+325 millions de F CFP, soit +14,6 %), en raison de moindres revenus versés à l'étranger. Le solde des revenus d'investissements de portefeuille s'améliore de 2,8 milliards de F CFP en un an, mais reste déficitaire de 1,5 milliard de F CFP contre 4,3 milliards de F CFP en 2016.

Graphique 13 Évolution des soldes des revenus

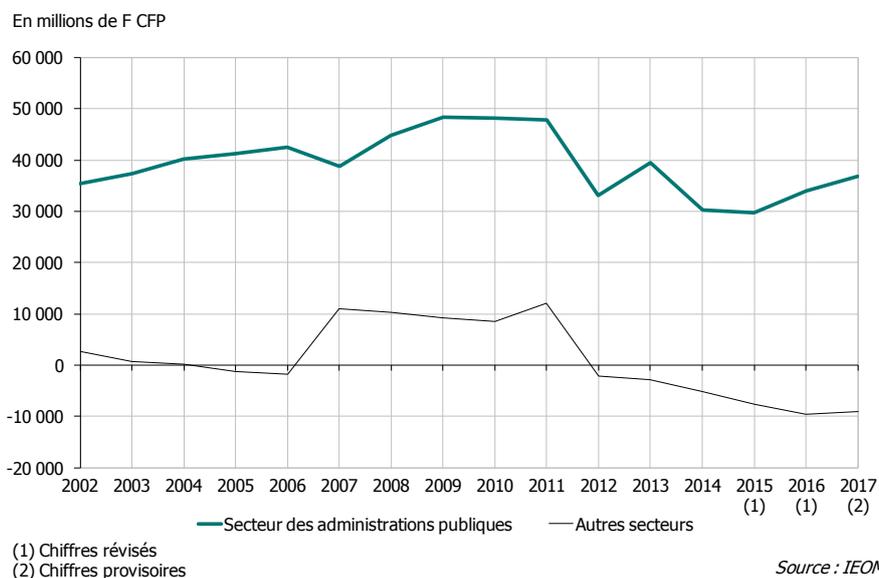


1-2-3 Transferts courants

En 2017, l'excédent des transferts courants s'établit à 28 milliards de F CFP, en progression de 14,4 % sur la période.

Le solde des transferts des administrations publiques augmente de 8,8 % en 2017. Les flux entrants, essentiellement constitués de transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines (pensions, retraites et dotations aux collectivités), s'élèvent à 76 milliards de F CFP contre 77 milliards de F CFP en 2016. Ils représentent ainsi près d'un cinquième des recettes du compte de transactions courantes. Les flux sortants sont composés principalement de cotisations aux caisses de retraite. Ces versements à l'extérieur du territoire s'élèvent à 39 milliards de F CFP contre 43 milliards de F CFP l'année précédente. Cette baisse est le résultat avant tout du calendrier des mouvements de trésorerie de ces cotisations, et n'appelle pas à une interprétation en termes économiques.

Graphique 14 Évolution des principaux soldes des transferts courants

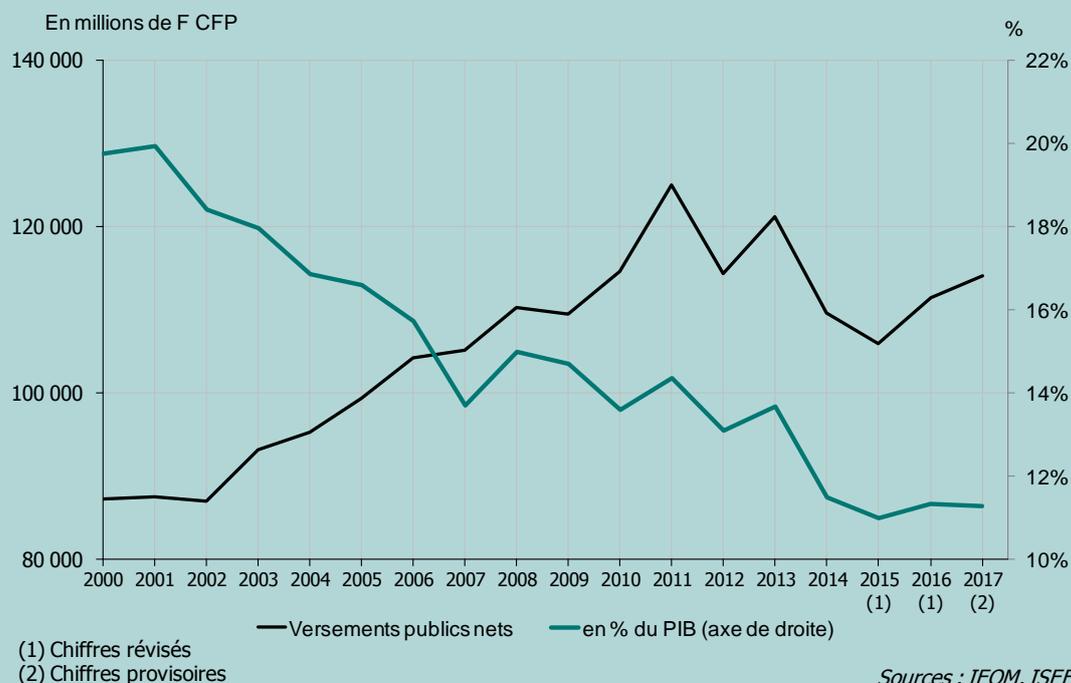


Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics bruts en Nouvelle-Calédonie représentent 41 % du total des crédits du compte de transactions courantes, soit 159 milliards de F CFP. Ils sont composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires, de pensions, de dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention (contrats de développement compris) des collectivités publiques et des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Les versements nets sont obtenus en retirant au débit les versements effectués par les résidents calédoniens au secteur public métropolitain, principalement des cotisations aux caisses de retraite.

En termes nets, les versements publics ont progressé jusqu'en 2011 à une croissance moyenne de 3,3 % par an. Entre 2011 et 2016, ils se réduisent légèrement (à un taux de croissance annuel moyen de -2,3 %). En 2017, ils progressent de 2,3 % par rapport à 2016. En 2017, ces versements publics nets s'établissent à 114 milliards de F CFP, soit 11,3 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie. Leur part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire compte tenu d'une croissance du PIB plus forte que celle des transferts publics.

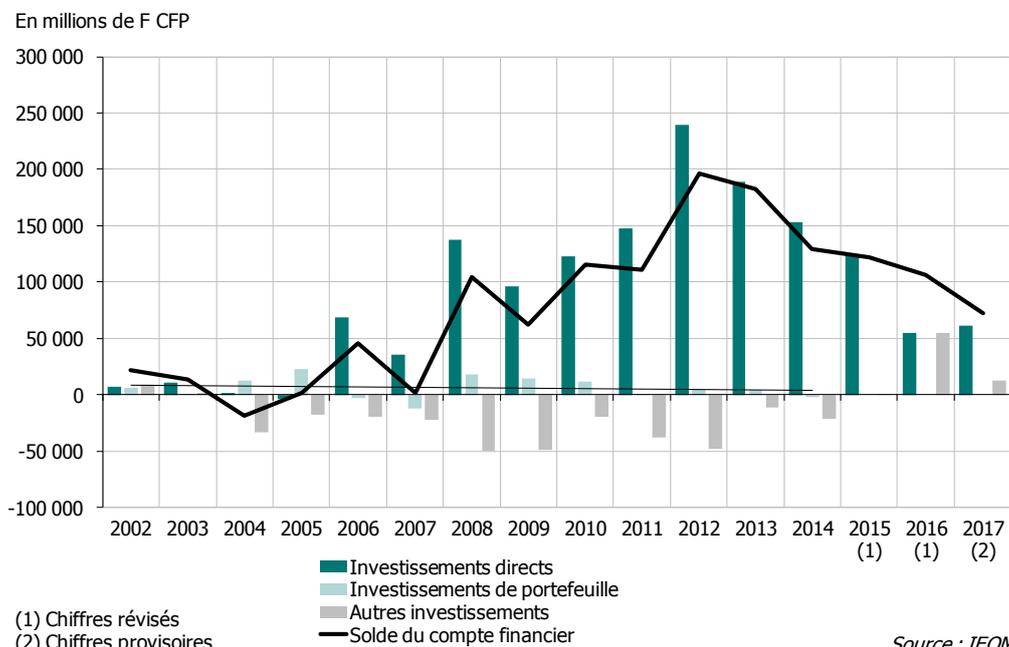
Graphique 15 Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie



1-3 Compte financier

En 2017, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 72 milliards de F CFP, du fait de l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, liés à l'industrie minière.

Graphique 16 Évolution des soldes du compte financier



1-3-1 Investissements directs

Les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 61 milliards de F CFP, après 55 milliards de F CFP en 2016. Ils reflètent un accroissement des investissements directs étrangers en Nouvelle-Calédonie plus important que les investissements directs des résidents à l'extérieur.

Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

| En millions de F CFP | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | Variations 17/16 |
|------------------------------------|----------------|---------------|---------------|------------------|
| Soldes des IDE | 123 923 | 55 272 | 60 931 | 5 660 |
| Solde IDE entrants (+) dont | 130 153 | 65 268 | 69 771 | 4 503 |
| Capital social (*) | -4 598 | 307 | 588 | 281 |
| Investissements immobiliers | 648 | 575 | 760 | 185 |
| Autres opérations | 134 104 | 64 386 | 68 423 | 4 038 |
| Solde IDE sortants (-) dont | -6 230 | -9 997 | -8 840 | 1 157 |
| Capital social (*) | -676 | -2 021 | 221 | 2 242 |
| Investissements immobiliers | -5 148 | -6 807 | -7 889 | -1 082 |
| Autres opérations | -406 | -1 169 | -1 172 | -3 |

(*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

Les investissements directs nets des entreprises non-résidentes en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent l'ensemble des opérations financières entre maisons-mères et filiales, augmentent de 4,5 milliards de F CFP en 2017, pour s'établir à 69,8 milliards de F CFP. Le besoin de capitaux étrangers liés aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis 2013 en raison, d'une part, d'une baisse des dépenses d'investissements liées à la fin de la phase de construction des usines et, d'autre part, de recettes générées par les ventes des produits dans une phase de montée en charge de nouvelles usines.

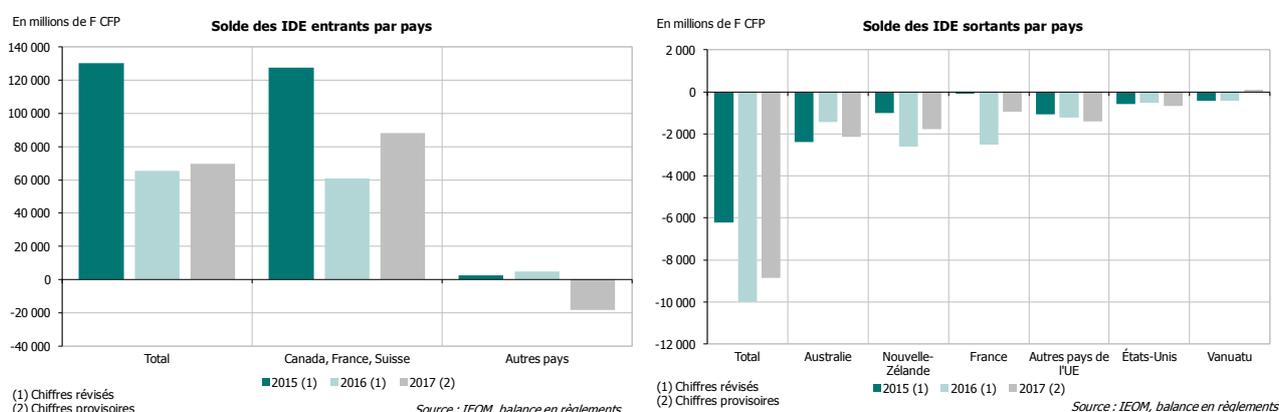
Ces investissements directs entrants en Nouvelle-Calédonie restent cependant encore élevés et financent les exercices déficitaires consécutifs des opérateurs du secteur du nickel ainsi que les investissements de

maintenance et de renouvellement des outils tels que la centrale à charbon de la SLN. Ils sont, en majorité, répartis géographiquement entre la Suisse, la France et le Canada, représentant ainsi la structure de l'actionnariat des trois sites métallurgiques.

Les investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie totalisent moins d'un milliard de F CFP en 2017 : les achats immobiliers par des non-résidents progressent sensiblement (+20,8 % en un an) tandis que les ventes reculent (-9,9 %). Ces opérations immobilières sont réalisées principalement par des investisseurs métropolitains qui représentent 81 % des investissements immobiliers nets.

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à -8,8 milliards de F CFP en 2017 (-11,6 % sur un an). Ils sont constitués principalement par les investissements immobiliers à l'étranger des résidents qui s'établissent en termes nets (ventes moins achats) à -7,9 milliards de F CFP. Les achats immobiliers effectués par des résidents à l'extérieur du territoire sont en forte hausse (+28,5 %) tandis que les ventes augmentent plus significativement (+77,2 %). Ces investissements immobiliers des résidents à l'extérieur du territoire sont réalisés principalement en Australie (25,1 % des achats nets), en France (16,9 %), puis en Nouvelle-Zélande (16,6 %) et en Thaïlande (13,9 %).

Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



1-3-2 Investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents relatives à des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent de nouveau un solde déficitaire qui se réduit à 1,9 milliard de F CFP en 2017 (après 3,6 milliards de F CFP en 2016). Les résidents ont procédé à des achats nets de titres émis par des non-résidents, ce qui signifie que leurs achats de titres sont supérieurs à leurs cessions sur l'année. Sur la période consécutive à la crise financière, de 2008 à 2013, leurs ventes de titres étrangers étaient supérieures à leurs achats. Depuis 2014, les résidents reconstituent leur portefeuille.

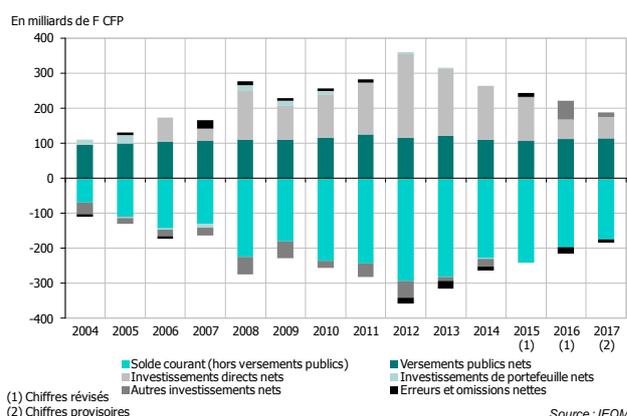
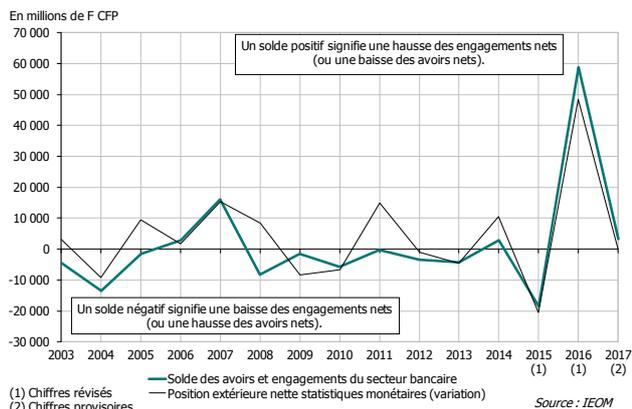
1-3-3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent des entrées nettes de 13 milliards de F CFP, après 55 milliards de F CFP en 2016.

En 2017, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie diminuent de 13 milliards de F CFP et leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur baissent de 10 milliards de F CFP. Ces évolutions font donc apparaître une dégradation de 3 milliards de F CFP de la position extérieure nette structurellement débitrice du système bancaire local.

La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») augmente de 10 milliards de F CFP (hors effets de change), compte tenu d'une hausse de leurs avoirs à l'extérieur de 28 milliards de F CFP et d'une augmentation de leurs engagements à l'extérieur du territoire de 18 milliards de F CFP.

Graphiques 19 et 20 Solde des autres investissements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie



Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Plusieurs améliorations ont été apportées aux données de la balance des paiements sur les années 2015 et 2016 de la Nouvelle-Calédonie.

Des corrections concernant des opérations diverses de déclarants ont impacté plusieurs lignes de la balance : services, revenus des investissements, transferts des administrations publiques, investissements directs, investissements de portefeuille et avoirs et engagements des autres investissements.

Tableau 3 Principales révisions des données 2015 et 2016 (soldes)

| En millions de F CFP | Données 2015 | | | Données 2016 | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------|---------------------|---------------------|----------------|
| | Rapport annuel 2015 | Rapport annuel 2017 | écarts | Rapport annuel 2016 | Rapport annuel 2017 | écarts |
| COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES | -118 537 | -135 223 | -16 686 | -78 579 | -86 761 | -8 182 |
| BIENS | -144 168 | -143 454 | 715 | -100 108 | -103 788 | -3 681 |
| Marchandises générales | -143 387 | -142 598 | 789 | -99 093 | -102 774 | -3 681 |
| SERVICES | -65 429 | -67 015 | -1 585 | -61 824 | -59 278 | 2 545 |
| Transports | -19 915 | -20 142 | -227 | -18 323 | -18 884 | -562 |
| Services d'assurances | -5 026 | -5 052 | -25 | -4 844 | -5 192 | -348 |
| Autres services aux entreprises | -52 022 | -53 071 | -1 049 | -51 243 | -50 771 | 473 |
| Services personnels, culturels et récréatifs | -4 869 | -5 080 | -211 | -4 808 | -4 699 | 109 |
| REVENUS | 58 153 | 53 194 | -4 959 | 58 156 | 52 057 | -6 099 |
| Revenus des investissements | -5 302 | -10 262 | -4 960 | -5 347 | -11 560 | -6 213 |
| TRANSFERTS COURANTS | 32 907 | 22 051 | -10 856 | 25 196 | 24 249 | -947 |
| Secteur des administrations publiques | 40 540 | 29 761 | -10 779 | 35 050 | 33 900 | -1 150 |
| COMPTE FINANCIER | 124 843 | 122 123 | -2 720 | 92 790 | 106 206 | 13 416 |
| Investissements directs | 125 234 | 123 923 | -1 310 | 75 824 | 55 272 | -20 553 |
| Nouvelle-Calédonie à l'étranger | -6 678 | -6 230 | 448 | -11 539 | -9 997 | 1 542 |
| Étranger vers Nouvelle-Calédonie | 131 911 | 130 153 | -1 758 | 87 364 | 65 268 | -22 095 |
| Investissements de portefeuille | -2 800 | -2 793 | 7 | -5 608 | -3 625 | 1 983 |
| Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents) | -2 799 | -2 792 | 7 | -5 607 | -3 624 | 1 983 |
| Autres investissements | 2 409 | 993 | -1 417 | 22 574 | 54 560 | 31 986 |
| Avoirs | 8 088 | 2 857 | -5 232 | -103 055 | -5 870 | 97 186 |
| Engagements | -5 679 | -1 864 | 3 815 | 125 629 | 60 430 | -65 200 |
| 0 | | | | | | |
| ERREURS ET OMISSIONS NETTES | -6 609 | 12 797 | 19 406 | -12 894 | -18 128 | -5 234 |

Source : IEOM

2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

| En millions de F CFP | Crédits | | | Débits | | | Soldes | | |
|----------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------|
| | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
| COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES | 339 340 | 360 782 | 383 509 | 474 563 | 447 543 | 444 508 | -135 223 | -86 761 | -60 999 |
| BIENS | 134 277 | 145 404 | 167 251 | 277 731 | 249 192 | 254 005 | -143 454 | -103 788 | -86 754 |
| Marchandises générales | 133 271 | 144 821 | 166 696 | 275 869 | 247 595 | 253 879 | -142 598 | -102 774 | -87 182 |
| données douanières | 133 819 | 146 046 | 168 763 | 276 327 | 248 062 | 254 385 | -142 508 | -102 015 | -85 622 |
| corrections | -548 | -1 225 | -2 067 | -458 | -467 | -506 | -90 | -758 | -1 561 |
| Avitaillement | 1 006 | 578 | 553 | 1 777 | 1 520 | 62 | -771 | -942 | 492 |
| Travail à façon et réparations | 0 | 5 | 1 | 85 | 77 | 65 | -84 | -72 | -63 |
| SERVICES | 57 690 | 61 218 | 60 723 | 124 705 | 120 496 | 119 683 | -67 015 | -59 278 | -58 960 |
| Transports | 12 296 | 12 328 | 13 825 | 32 439 | 31 212 | 32 217 | -20 142 | -18 884 | -18 392 |
| maritimes | 2 793 | 2 728 | 3 937 | 20 837 | 20 614 | 20 977 | -18 044 | -17 887 | -17 040 |
| aériens | 9 503 | 9 600 | 9 888 | 11 602 | 10 598 | 11 240 | -2 099 | -998 | -1 352 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Voyages | 16 971 | 17 281 | 18 231 | 15 577 | 16 366 | 16 397 | 1 394 | 915 | 1 834 |
| Services de communication | 1 477 | 1 774 | 1 844 | 1 684 | 1 798 | 3 160 | -207 | -24 | -1 315 |
| Services de construction | 3 206 | 3 330 | 240 | 3 913 | 3 120 | 2 990 | -707 | 210 | -2 750 |
| Services d'assurances | 104 | 97 | 75 | 5 156 | 5 289 | 6 548 | -5 052 | -5 192 | -6 473 |
| Services financiers | 39 | 44 | 195 | 175 | 438 | 1 645 | -136 | -394 | -1 450 |
| Services d'informatique et d'information | 76 | 150 | 164 | 1 795 | 1 379 | 1 310 | -1 719 | -1 228 | -1 146 |
| Redevances et droits de licence | 34 | 48 | 39 | 142 | 189 | 139 | -108 | -141 | -100 |
| Autres services aux entreprises | 5 092 | 4 744 | 6 045 | 58 163 | 55 515 | 50 494 | -53 071 | -50 771 | -44 449 |
| Négoce international | 437 | 253 | 267 | 601 | 710 | 865 | -164 | -457 | -598 |
| Autres services commerciaux | 859 | 860 | 856 | 3 887 | 3 824 | 1 787 | -3 028 | -2 964 | -932 |
| Locations | 359 | 382 | 479 | 21 804 | 19 576 | 17 877 | -21 445 | -19 194 | -17 398 |
| Services divers aux entreprises | 3 438 | 3 250 | 4 443 | 31 871 | 31 406 | 29 965 | -28 434 | -28 156 | -25 522 |
| Services personnels, culturels et récréatifs | 513 | 420 | 828 | 5 593 | 5 119 | 4 712 | -5 080 | -4 699 | -3 884 |
| Services audiovisuels et annexes | 17 | 14 | 12 | 684 | 559 | 113 | -667 | -545 | -101 |
| Autres services personnels | 496 | 405 | 817 | 4 908 | 4 559 | 4 599 | -4 413 | -4 154 | -3 783 |
| Services des administrations publiques | 17 882 | 21 002 | 19 236 | 68 | 72 | 71 | 17 814 | 20 930 | 19 165 |
| REVENUS | 72 952 | 73 493 | 75 003 | 19 757 | 21 437 | 18 038 | 53 194 | 52 057 | 56 965 |
| Rémunération des salariés | 65 619 | 65 523 | 66 476 | 2 162 | 1 907 | 1 333 | 63 456 | 63 616 | 65 143 |
| Revenus des investissements | 7 333 | 7 971 | 8 527 | 17 595 | 19 530 | 16 705 | -10 262 | -11 560 | -8 178 |
| Investissements directs | 79 | 3 | 9 | 2 306 | 2 238 | 1 917 | -2 227 | -2 234 | -1 909 |
| Investissements de portefeuille | 3 270 | 3 327 | 4 175 | 9 882 | 7 650 | 5 689 | -6 612 | -4 323 | -1 514 |
| Autres | 3 984 | 4 640 | 4 343 | 5 407 | 9 642 | 9 098 | -1 423 | -5 002 | -4 755 |
| TRANSFERTS COURANTS | 74 421 | 80 667 | 80 532 | 52 370 | 56 418 | 52 783 | 22 051 | 24 249 | 27 750 |
| Secteur des administrations publiques | 71 744 | 76 800 | 75 772 | 41 983 | 42 900 | 38 892 | 29 761 | 33 900 | 36 880 |
| Autres secteurs | 2 677 | 3 867 | 4 760 | 10 387 | 13 517 | 13 891 | -7 710 | -9 650 | -9 131 |
| Envois de fonds des travailleurs | 327 | 1 497 | 1 149 | 929 | 1 875 | 2 739 | -602 | -377 | -1 590 |
| Autres transferts | 2 349 | 2 370 | 3 612 | 9 458 | 11 643 | 11 152 | -7 108 | -9 273 | -7 541 |
| COMPTE DE CAPITAL | 1 539 | 171 | 166 | 1 235 | 1 488 | 958 | 303 | -1 317 | -792 |
| Transferts en capital | 1 539 | 171 | 166 | 1 231 | 1 488 | 946 | 307 | -1 317 | -779 |

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

Source : IEOM

| En millions de F CFP | Soldes | | |
|-------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
| COMPTE FINANCIER | 122 123 | 106 206 | 72 003 |
| Investissements directs | 123 923 | 55 272 | 60 931 |
| Nouvelle-Calédonie à l'étranger | -6 230 | -9 997 | -8 840 |
| Capital social | -5 824 | -8 828 | -7 668 |
| Autres opérations | -406 | -1 169 | -1 172 |
| Étranger à Nouvelle-Calédonie | 130 153 | 65 268 | 69 771 |
| Capital social | -3 950 | 883 | 1 348 |
| Autres opérations | 134 104 | 64 386 | 68 423 |
| Investissements de portefeuille | -2 793 | -3 625 | -1 898 |
| Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents) | -2 792 | -3 624 | -1 894 |
| Émissions | -20 | -741 | -311 |
| Négociations | -13 640 | -6 465 | -19 196 |
| Remboursements | 10 868 | 3 582 | 17 612 |
| Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents) | -1 | -1 | -4 |
| Négociations | 0 | -1 | 0 |
| Remboursements | 0 | -1 | -1 |
| Autres opérations | 0 | 0 | -4 |
| Autres Investissements | 993 | 54 560 | 12 970 |
| Avoirs | 2 857 | -5 870 | -4 774 |
| Prêts | -2 638 | -8 034 | -6 959 |
| IEOM | 9 565 | -24 440 | 7 688 |
| Secteur bancaire | -8 310 | 18 204 | 13 260 |
| Autres secteurs | -3 893 | -1 797 | -27 906 |
| Autres avoirs | 5 495 | 2 164 | 2 185 |
| Administrations publiques | 0 | 0 | 0 |
| Autres secteurs | 5 495 | 2 164 | 2 185 |
| Engagements | -1 864 | 60 430 | 17 744 |
| Prêts | -2 943 | 61 884 | 17 722 |
| Administrations publiques | 5 947 | 9 102 | 9 591 |
| Secteur bancaire | -10 177 | 40 605 | -9 947 |
| Autres secteurs | 1 287 | 12 177 | 18 079 |
| Autres engagements | 1 079 | -1 454 | 22 |
| Administrations publiques | 0 | 0 | 0 |
| ERREURS ET OMISSIONS NETTES | 12 797 | -18 128 | -10 212 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 0 | 0 | 0 |

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

Tableau 5 Détails des investissements directs

| En milliards de F CFP | Crédits | | | Débits | | |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
| COMPTE FINANCIER | 597,0 | 565,9 | 589,3 | 474,9 | 459,7 | 517,3 |
| Investissements directs | 178,2 | 119,7 | 106,6 | 54,2 | 64,4 | 45,6 |
| Nouvelle-Calédonie à l'étranger | 2,7 | 1,8 | 3,7 | 8,9 | 11,8 | 12,6 |
| Capital social (*) | 0,8 | 0,1 | 0,6 | 1,5 | 2,1 | 0,4 |
| Investissements immobiliers | 1,7 | 1,8 | 3,1 | 6,9 | 8,6 | 11,0 |
| Autres opérations | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 1,2 | 1,2 |
| Étranger à Nouvelle-Calédonie | 175,4 | 117,8 | 102,8 | 45,3 | 52,6 | 33,1 |
| Capital social (*) | 0,7 | 0,3 | 0,6 | 5,3 | 0,0 | 0,1 |
| Investissements immobiliers | 0,9 | 0,8 | 1,0 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Autres opérations | 173,9 | 116,7 | 101,2 | 39,8 | 52,3 | 32,8 |

(*) hors investissements immobiliers

Source : IEOM

(1) Chiffres révisés

(2) Chiffres provisoires

Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

| En milliards de F CFP | Exportations | | | Importations | | | Soldes | | |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|--------------|
| | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
| Total (CAF/FAB) dont | 133,8 | 146,0 | 168,8 | 276,3 | 248,1 | 254,4 | -142,5 | -102,0 | -85,6 |
| Biens d'investissements | 3,8 | 5,1 | 6,8 | 76,4 | 68,8 | 65,6 | -72,6 | -63,8 | -58,8 |
| Biens de consommation durable | 0,6 | 0,5 | 0,3 | 8,7 | 9,0 | 8,3 | -8,1 | -8,5 | -8,1 |
| Biens de consommation non durable | 2,1 | 2,6 | 2,5 | 58,8 | 56,0 | 56,5 | -56,6 | -53,4 | -54,0 |
| Biens intermédiaires | 124,3 | 134,9 | 155,7 | 68,1 | 61,9 | 63,6 | 56,2 | 73,0 | 92,1 |
| Énergie | 0,02 | 0,0 | 0,0 | 54,8 | 42,8 | 52,0 | -54,8 | -42,8 | -52,0 |
| Autres | 2,9 | 3,1 | 3,5 | 9,6 | 9,6 | 8,3 | -6,7 | -6,5 | -4,8 |

(1) Chiffres révisés

Sources : Douanes - ISEE

(2) Chiffres provisoires

Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

| % du total des exportations / importations | Exportations | | | Importations | | |
|--------------------------------------------|--------------|----------|----------|--------------|----------|----------|
| | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
| France | 7,7% | 5,6% | 2,5% | 22,9% | 26,9% | 25,6% |
| Singapour | 0,1% | 0,0% | 0,0% | 6,5% | 7,3% | 11,1% |
| Autres pays de l'Union européenne à 27 | 6,4% | 7,2% | 7,7% | 15,2% | 15,8% | 14,6% |
| Australie | 9,6% | 1,1% | 3,0% | 10,8% | 9,9% | 11,3% |
| Chine | 28,6% | 33,1% | 38,8% | 10,0% | 10,6% | 10,1% |
| États-Unis | 2,8% | 3,1% | 4,2% | 4,9% | 4,4% | 3,8% |
| Corée du Sud | 12,5% | 22,4% | 19,3% | 5,3% | 4,2% | 4,4% |
| Nouvelle-Zélande | 0,1% | 0,3% | 0,1% | 4,1% | 4,2% | 4,0% |
| Japon | 14,8% | 9,8% | 8,3% | 3,7% | 3,0% | 3,2% |
| Taïwan | 8,1% | 9,6% | 9,3% | 0,6% | 0,5% | 0,4% |
| Autres | 9,4% | 7,9% | 6,7% | 15,8% | 13,3% | 11,6% |

(1) Chiffres révisés

Sources : Douanes - ISEE

(2) Chiffres provisoires

Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

| En % du total des services | Crédits | | | Débits | | |
|-------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) | 2015 (1) | 2016 (1) | 2017 (2) |
| Services (balance en règlements, Mds FCF) dont | 58 794 | 58 661 | 55 769 | 137 541 | 136 485 | 143 479 |
| France | 82% | 81% | 69% | 44% | 50% | 56% |
| Union européenne (hors France) | 3% | 1% | 5% | 7% | 8% | 7% |
| Australie | 5% | 4% | 10% | 14% | 8% | 9% |
| États-Unis | 1% | 2% | 4% | 17% | 17% | 15% |
| Nouvelle-Zélande | 1% | 1% | 2% | 3% | 3% | 2% |
| Japon | 3% | 3% | 3% | 2% | 2% | 2% |
| Canada | 0% | 0% | 0% | 4% | 4% | 3% |
| Singapour | 1% | 2% | 1% | 3% | 3% | 3% |
| Autres pays | 3% | 5% | 5% | 6% | 5% | 3% |

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

(2) Chiffres provisoires

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements.

Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers**Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2017**

| En millions de FCF | Montants | Part en % |
|------------------------------|---------------|------------|
| Achats (débits) dont | 11 003 | 100 |
| Union européenne | 5 349 | 49 |
| dont France | 3 966 | 36 |
| Australie | 1 989 | 18 |
| Nouvelle-Zélande | 1 334 | 12 |
| Thaïlande | 1 217 | 11 |
| Autres pays | 1 114 | 10 |
| Ventes (crédits) dont | 3 114 | 100 |
| Union européenne | 2 639 | 85 |
| dont France | 2 633 | 85 |
| Vanuatu | 217 | 7 |
| Thaïlande | 117 | 4 |
| Polynésie Française | 30 | 1 |
| Nouvelle-Zélande | 22 | 1 |
| Autres pays | 88 | 3 |

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2017

| En millions de FCF | Montants | Part en % |
|------------------------------|------------|------------|
| Achats (crédits) dont | 951 | 100 |
| Union européenne | 801 | 84 |
| dont France | 801 | 84 |
| La Réunion | 90 | 9 |
| Australie | 21 | 2 |
| Nouvelle-Zélande | 16 | 2 |
| Autres pays | 23 | 2 |
| Ventes (débits) dont | 191 | 100 |
| Union européenne | 186 | 98 |
| dont France | 186 | 98 |
| Australie | 4 | 2 |
| Vanuatu | 0 | 0 |
| Canada | 0 | 0 |
| Nouvelle-Zélande | 0 | 0 |
| Autres pays | 1 | 0 |

Source : IEOM, balance en règlements

3

LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

3-1 Principes généraux de la balance des paiements

3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

3-2 Concepts et définitions clés

3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur répartie entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3-3 Sources statistiques

3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes¹.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

• **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

• **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

• **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

• **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

• **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

3-3-3 Les informations complémentaires

• **La base des agents financiers (SURFI)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

¹ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

3-4-1 Le compte de transactions courantes

3-4-1-1 Les biens

● Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

● L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

3-4-1-2 Les services

● Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

● Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

● Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

• **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

• **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

• **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

• **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

• **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les

subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

3-4-2 Le compte financier

• Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

• Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

• Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS
Responsable de la rédaction : Jean-David NAUDET
Éditeur : IEOM
Dépôt légal : février 2019 - N° ISSN 2427-9838 (en ligne)

